

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Décision du 17 décembre 2020

portant nomination d'un membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne

NOR : ECOG2036554S

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, notamment son article 2 (3°) ;

Décide :

Article 1er

Est nommée membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, en qualité de représentante de l'Etat :

Sur proposition du ministre chargé du budget

En tant que suppléante,

Mme Chalaye-Levy (Sandrine), inspectrice principale des finances publiques à la direction départementale des finances publiques de la Loire en remplacement de Mme Besson-Herranz (Catherine).

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etienne est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 17 décembre 2020.

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Pour le ministre et par délégation :

Pour le vice-président du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies empêché,

Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THERY